MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DLP29-8-90003653 ISSN 0762-042 X

Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX



280, rue de Fougères, B.P. 67128, 35067 RENNES CEDEX, ✆ 99 36 01 74

Publication périodique
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 110
(Supplément au n° 190)

24 Août 1990

* **MAIS : . Pas de risque pucerons**
  . Résidus d'atrazine
* **TOURNESOL : Botrytis**
* **COLZA : Tableau de désherbage de présemis et post-semis prélevée**
* **LUZERNE : Risque sitones sur jeunes semis**
* **TOUTES CULTURES : Limitations d'usage de matières actives**

MAIS

PUCERONS : L'activité des auxiliaires a contrôlé les populations. La seule espèce pouvant occasionner des dégâts durant le mois qui suit l'apparition des panicules mâles est *Rhopalosiphum padi*. A ce stade le seuil de traitement de 1 panicule colonisé sur 2 n'a été atteint qu'exceptionnellement sur certaines variétés.

RESIDUS D'ATRAZINE : La sécheresse peut faire craindre une rémanence d'atrazine sur les cultures succèdant au maïs. Cependant les températures élevées accèlèrent la dégradation de l'atrazine et comme en 1969 le risque de rémanence n'est pas à retenir sauf pour les parcelles ayant eu deux années de maïs ou surdosées en atrazine. Les teneurs maximales en atrazine dans le sol pour une culture sont :

* pour le Tournesol et le pois protéagineux 120 g/ha ;
* pour la betterave 100 à 120 g ;
* pour le haricot vert 60 g ;
* pour le soja 80 g ;
* pour le colza 100 g ;
* pour le Ray-grass 400 g ;
* pour les céréales 300 g.

Prévoir un labour pour implanter les cultures.

TOURNESOL

BOTRYTIS : Une faible humidité de l'air est défavorable à la maladie mais plusieurs journées avec un ciel couvert et une succession de pluies peut entraîner un développement rapide de la maladie. Tout traitement fongicide est déconseillé car les produits sont inefficaces. La seule possibilité d'intervention en cas de forte attaque est la récolte après une déssication de la culture par une application de Reglone + alourdisseur.

P30

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. GRIVAULT • C.P.P.A.P. : 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

COLZA

TABLEAU DE DESHERBAGE EN PRESEMIS ET POSTSEMIS PRELEVEE.

NOUVEAUTE : COLZOR de la Société LA QUINOLEINE contenant 600g/l de tébutame et 20g/l de clomazone. Il est utilisé en post-semis pré-levée à la dose de 6 l/ha sans incorporation. (5 en sol filtrant).

Les essais du S.P.V. ont montré une très bonne efficacité sur capselle mais une efficacité insuffisante sur pensée (irrégulier). Ces premiers résultats demandent confirmation. En sols filtrants, le bord des feuilles peut parfois jaunir mais la décoloration disparaît rapidement et ne semble pas influer sur le rendement de la culture.

CULTURES DE REMPLACEMENT EN CAS DE RETOURNEMENT D'UN COLZA TRAITE (INFORMATION LA QUINOLEINE)

* *possibles* : tournesol - soja - haricot - pomme de terre.
* *possibles après labour* : maïs - pois de printemps - féverole de printemps.
* *déconseillées* : céréales - betterave - lin.

LIMACES : Les conditions sèches actuelles ne sont pas favorables aux limaces. Cependant dès les premières pluies, ces dernières peuvent devenir actives et attaquer le colza de la germination jusqu'au stade 3 à 4 feuilles.

LES PARCELLES A RISQUES SONT CELLES :

* où les pailles sont enfouies
* qui auraient été préparées sans labour
* qui laissent un lit de semence grossier avec de nombreuses mottes.

Détecter leur apparition en plaçant quelques granulés antilimaces sous des pièges (tuiles, sacs ...) et intervenir, dès les premiers piègeages avec du :

* *métaldéhyde* : 5 à 10 Kg/ha selon les spécialités (moins cher et sélectif de la faune du sol)
* *mercaptodiméthur* : (MESUROL) 3 à 5 Kg/ha
* *thiodicarbe* : (SKIPPER) 5 Kg/ha.

ALTISES : Pas de traitement au lindane contre les altises : voir l'information sur les limitations d'usage de matières actives

LUZERNE

SITONES : Les jeunes semis doivent être visités très régulièrement car cette année les populations de sitones sont importantes et la sécheresse rend les jeunes plantules particulièrement sensibles aux attaques de sitones. Traiter avec un pyrethrinoïde tel que Sumicidin 10, Fastac, Décis, Karaté ... Continuer la surveillance et traiter de nouveau si les dégâts continuent.

LIMITATION D'USAGE

Par arrêté du 13 juillet 1990, le Ministre de l'Agriculture limite les autorisations de vente et d'utilisation des produits antiparasitaires à base de lindane, d'atrazine et de simazine selon les dispositions suivantes :

Lindane :

* **Suppression des applications foliaires ;**
* Suppression des traitements de semences betteraves et crucifères oléagineuses ;
* **Limitation de la dose d'emploi à 1 350 g/ha en traitement de sol.**

Atrazine - Simazine :

Limitation d'autorisation aux seuls usages où l'apport d'atrazine ou de simazine ou du mélange atrazine-simazine ne dépasse pas 1 500 g/ha et retrait des spécialités ne satisfaisant pas cette condition.

Ces dispositifs sont d'application immédiate.

HERBICIDES UTILISABLES EN PRE-SEMIS, PRE-LEVEE sur COLZA D'HIVER.

	Matières actives	Spécialités commerciales (Firmes)	Dose/ha	OBSERVATIONS
Pré-semis	triallate	AVADEX 480 (MONSANTO) ou autres spécialités	3 l	* Incorporation rapide dans la couche superficielle du sol. * Antigraminées annuelles.
	trifluraline	Nombreuses spécialités dont TREFLAN (DOWELANCO)	2,5 l	* Incorporation immédiate dans les 24 heures après traitement, dans les premiers centimètres du sol. * Essentiellement antidicotylédones.
	napropamide	DEVRINOL FL (PEPRO)	2,2 l à 2,8 l	* Incorporation dans un délai de 48 heures à une profondeur de 3 à 4 cm avec une herse légère.Ne pas travailler trop profondément. Doses: 2,2 à 2,5 l si moins de 25% d'argile 2,8 l si plus de 25% d'argile et en cas de Ray-grass. * Essentiellement anti-dicotylédones.
	napropamide+ nitralin	ZULAN (SHELL CHIMIE)	2,5 kg	* Incorporation identique à DEVRINOL FL.
	trifluraline+ tébutame	AMARILLO (LA QUINOLEINE)	5 l	* Incorporation dans un délai de 24 heures après traitement. Une incorporation dans les 4 à 5 premiers centimètres du sol est recommandée. * Intérêt sur flore mixte (Dicotylédones et Graminées).
	napropamide+ tébutame	TAMBER (STAUFFER)	6 l	* Incorporation dans un délai de 48 heures après traitement, dans les 3 à 4 premiers centimètres. * Intérêt sur flore mixte (Dicotylédones et Graminées)

P31

Pré-semis ou Pré-levée	tébutame	COMODOR 6 (LA QUINOLEINE)	5 à 6 l	* De préférence en pré-semis incorporé, mais utilisation en post-semis possible. *Antigraminées essentiellement. Sur repousses de Céréales, dose de 6 l. Sur Dicotylédones, dose de 4,8 l.
Post-semis	dimétachlore	TERIDOX (CIBA-GEIGY)	2 à 3 l	Ne pas utiliser en terre légère ou filtrante.
	métazachlore	BUTISAN S (BASF)	2,5 l	* Lors de semis en conditions favorables: - sol bien préparé, finement grumeleux, non motteux - semis correctement effectué, bien recouvert, à une profondeur régulière de 2 à 3 cm. * Application immédiatement après le semis. *** En fractionnement :** - 1,5 l en post-semis, prélevée (ou en programme avec TREFLAN, DEVRINOL, COMODOR...) - 1,5 l en post-levée précoce. TRES BONNE EFFICACITE SUR CAPSELLE.
	clomazone + tébutame	COLZOR (LA QUINOLEINE)	6 l	5 l en sol filtrant TRES BONNE EFFICACITE SUR CAPSELLE.
Post-levée précoce	métazachlore	BUTISAN S (BASF)	3 l	*Lors de semis en conditions difficiles : - sol caillouteux ou très motteux ne permettant pas de recouvrir correctement les graines. - sol très battant ou très filtrant. - sol très sec rendant la levée aléatoire. - semis tardif. *Application au stade "cotylédons étalés - 1ère feuille pointante" du colza, avant le stade 2 feuilles des adventices.